

Capitale du Champagne

EPERNAY

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT

ECONOMIES D'ÉNERGIES • MAINTIEN A DOMICILE • REMISE AUX NORMES • RÉNOVATION POUR LOUER

& BÉNÉFICIEZ D'AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES*

EPERNAY

Centre-Ville

du futur

www.epernay-centreville.fr

LA VILLE D'ÉPERNAY VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

OPAH-RU : c'est quoi ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain. Un dispositif qui mobilise des aides publiques pour encourager les propriétaires à réhabiliter des logements privés anciens

Quelles sont ces aides ?

De 2020 à 2025, bénéficiez de subventions de l'Anah, la Région Grand Est, la Ville d'Épernay, Epernay Agglo et Action Logement !

Quel est le montant des aides ?

Des subventions pouvant atteindre 30 % à 100 % du montant HT des travaux éligibles.

Pour quels logements ?

Les logements du parc privé ayant plus de 15 ans.

Pour qui ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources),
- Les propriétaires qui louent leur logement (personne physique ou morale) ou qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant.

Pour quels travaux ?

- Économie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage...
- Maintien à domicile et adaptation du logement,
- Remise aux normes de logement ancien ou dégradé,
- Rénovation pour louer.

Des travaux réalisés par des professionnels du bâtiment labélisés RGE.

UNE DÉMARCHE DYNAMIQUE

- 01** Avant de commencer vos travaux, contactez l'équipe du COMAL-SOLIHA 51 par téléphone au **0 800 77 29 30** - appels et services gratuits - ou rendez-vous aux permanences.
- 02** Un technicien du **COMAL-SOLIHA 51** se rend à votre domicile et effectue votre diagnostic gratuit, sans engagement.
- 03** Votre conseiller du **COMAL-SOLIHA 51** vous aide à monter le dossier de demande de subventions.
- 04** **L'Anah et la Ville d'Épernay** vous notifient par courrier l'accord d'attribution de la subvention.

Ne commencez aucuns travaux et ne signez aucun devis avant de recevoir les accords de subventions !



- 05** Une fois l'accord obtenu, vous pouvez démarrer les travaux.
- 06** Le versement des subventions se fera après travaux sur présentation des factures.

PÉRIMÈTRE

Pour bénéficier des aides liées à l'OPAH-RU, votre projet doit se situer en centre-ville, dans le périmètre ci-dessous.



Aides aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs

La Ville d'Épernay met à votre disposition une équipe de professionnels pour :



Vous informer



Vous aider à définir votre projet



Vous assister techniquement



Vous rechercher des aides financières

**N' HÉSITEZ PLUS,
RENSEIGNEZ-VOUS !**

Auprès du COMAL-SOLIHA 51, gratuitement

**Lors des
permanences :**

Le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque
mois de 14h30 à 16h30.

Maison de l'Habitat,
2, rue Colonel
Pierre-Servagnat
51200 ÉPERNAY

Par internet :

opah.epernay@solihha.fr
epernay-centreville.fr



Par téléphone :

0 800 77 29 30

Appel gratuit

En agence :

16, boulevard
Hippolyte-Faure,
51000 CHÂLONS-EN-
CHAMPAGNE

CoMAL-SOLIHA
SOLUTIONS POUR L'HABITAT
51